

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2019

Dans les locaux de l'EPFL, rue de l'Industrie 17 à Sion

L'ordre du jour est le suivant:

1. Souhais de bienvenue
2. Approbation du PV de l'AG du 17 mai 2018 (à lire sur www.rtsr.ch/srt-valais)
3. Rapport du Président de la SRT
4. Rapport des délégués du Comité régional et du Conseil du public
5. Présentation des comptes 2018, rapport des vérificateurs, approbation des comptes et décharge au Comité
6. Election de nouveau(x) membre(s) pour le comité
7. Election d'un(e) nouveau (elle) président(e)
8. Divers et propositions

1. Souhais de bienvenue

32 personnes sont présentes. Le Président, Bernard Attinger, ouvre la séance, salue l'assistance et la remercie d'être là. Il cite la liste des excusés et remercie M. Marc-André Berclaz, directeur opérationnel de l'antenne EPFL Valais pour son accueil et la visite des laboratoires de recherche qu'il a organisée à l'intention des membres de la SRT-Valais.

2. Approbation du PV de l'AG du 17 mai 2018 (à lire sur www.rtsr.ch/srt-valais)

La lecture du procès-verbal de cette assemblée n'est pas demandée par l'assistance. Chacun a pu en prendre connaissance sur le site RTSR. Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 mai 2018 est donc accepté sans modification.

3. Rapport de Bernard Attinger, Président de la SRT Valais

Bernard Attinger signale que la section SRT du Valais-romand compte actuellement 412 membres dont 321 cotisants. Les récents départs liés à l'âge des membres n'ont pas tous été compensés par de nouvelles inscriptions.

Le comité s'est réuni à 4 reprises au cours de l'exercice sous revue. Il a traité des problèmes d'organisation générale et de la mise sur pied d'activités pour les membres de la SRT Valais.

L'année a débuté par la présentation du film : « L'ordre divin » qui a réuni environ 180 spectateurs. Un apéritif dînatoire a suivi la projection. Bernard Attinger remercie l'équipe du secrétariat général RTSR pour cette organisation et son financement.

En mai 2018, l'Assemblée générale organisée à l'Abbaye de Saint-Maurice en présence de M. Pascal Crittin qui s'est exprimé sur le suivi du « OUI à Billag » n'a pas soulevé de problème spécifique, ni décision particulière si ce n'est l'élection de deux nouveaux membres au comité : Mme Artemis Avanesiani et M. Charles-Henri Boichat.

Enfin, et pour bien finir l'année, la formule d'une soirée : « ce soir je dîne avec » a été reprise pour la 3ème fois. Une visite guidée par Mme Nathalie Vernaz, membre du comité, du site chimique Syngenta a été proposée aux participants. Elle s'est poursuivie par un repas « spaghetti » dont le thème *les sports dans les médias publics* a été choisi en raison de cette année animée par les JO et le championnat du monde de foot. A cette occasion, la participation active de Massimo Lorenzi et de 7 de ses collaborateurs a réjoui les participants. A noter que l'intérêt pour ce genre de manifestation conviviale demeure vif. Bernard Attinger remercie la RTSR pour sa participation financière qui a permis d'offrir cette soirée à un prix décent.

Concernant les objectifs pour 2019, il faut relever d'abord l'organisation d'une nouvelle soirée cinéma au cours de laquelle le très bon film « Ceux qui travaillent » a réuni environ 120 personnes en avril

dernier. Participation modeste du public si on tient compte de la qualité du film, de la présence du réalisateur et de la productrice du film et du généreux apéritif offert par le secrétariat général.

La suite du programme sera défini après l'élection d'une nouvelle personne à la Présidence de la SRT Valais. En effet, Bernard Attinger rappelle que, selon la règle de non-incrustation, son mandat au poste de Président arrive à son terme après douze années au sein de cette Société.

Il cite les derniers sujets encore en chantier et débattus en comité, à savoir : le vieillissement des membres qui demeure un véritable problème, la question de la nouvelle méthode d'encaissement de la redevance avec la société Serafe qui risque de ne pas forcer la sympathie, ou encore la question du sigle SRT qui manque de visibilité. Il est important que nos medias consacrent du temps à renseigner le public sur le rôle de notre organisation démocratique afin de pouvoir recruter de nouveaux membres de la jeune génération.

Bernard Attinger signale aussi que cette année 2019 sera celle du renouvellement des organismes de la RTSR : le Président Jean-François Roth arrivera au bout de son mandat après 12 ans et des renouvellements aussi au Conseil du public et au Conseil régional. A ce propos, le comité veillera à soutenir la réélection de Christian Mayor au Comité régional.

Avant de retourner « cultiver son jardin », Bernard Attinger précise qu'il restera au comité jusqu'à la fin de l'année afin d'accompagner celui ou celle qui sera choisi/e par l'Assemblée pour lui succéder.

Enfin, il remercie les personnes présentes et plus particulièrement les membres du comité qui l'ont « supporté » pendant ses années d'activité.

4. Rapport de Christian Mayor, membre du Comité régional

Christian Mayor rapporte qu'en 2018, le Comité régional s'est préoccupé de lutter contre l'initiative No Billag en créant des comités contre cette initiative dans tous les cantons romands, en organisant des rencontres d'information avec le public et en contactant individuellement les politiques.

Paradoxalement, malgré la cote d'amour qu'a la SSR auprès de la population suite au rejet de l'initiative No Billag (+ de 70%) et suite à l'introduction de la baisse de taxe à Fr. 365.--/an, le budget est désormais plafonné à un milliard deux cent mille francs ce qui induit un manquant à gagner de 100 millions de francs.

Dès lors, la RTS se doit d'agir et trois axes sont à sa disposition pour le faire :

1. Les programmes : *les programmes étant la raison d'être de la SSR, il a été décidé de ne pas les toucher*
2. Le personnel : *dans les années à venir plus de 200 employés de la RTS partiront à la retraite, ce qui permettra d'impacter le moins possible les postes de travail actuels.*
3. Les infrastructures : *le poste qui permettra de réaliser une économie substantielle est celui des infrastructures, grâce au regroupement de certains services, par exemple le déplacement de toute l'actualité de Genève vers le nouveau campus de l'EPFL à Lausanne. De même, des solutions de location de plusieurs étages de la « Tour » à Genève sont également à l'étude.*

Autres points commentés :

- il a été décidé de redéfinir et de simplifier la signalétique de la SSR et de lui donner une identité plus proche des utilisateurs.
- La nouvelle loi media qui doit être mise en place par la Confédération semble être en mauvais chemin, aucun parti ne la soutient.
- Les demandes d'autorisation de construire pour le campus sur le site de l'EPFL ont été déposées.
- Les taux d'audience sont excellents et on compte 500'000 clics par jour sur le site internet RTS !

Pour conclure, Christian Mayor relève l'excellente collaboration entre le Comité régional et le directeur de la RTS, M. Pascal Crittin, ainsi qu'avec le directeur général, M. Gilles Marchand.

4. Rapport de Bernard Reist, membre du Conseil du public

Bernard Reist rappelle le rôle du Conseil du public, organe composé de 17 membres: 2 membres représentent chaque SRT et 3 membres élus par le Conseil régional. Il se réunit une fois par mois pour faire part aux professionnels de la RTS de ses analyses des émissions.

Organe consultatif, il a pour tâche d'assurer des contacts étroits entre les responsables d'émissions et les auditeurs et télespectateurs. Par des constatations ou des recommandations, il vise à augmenter la qualité des émissions et l'intérêt du public. Il reflète les sensibilités régionales.

Dans le cadre de ses fonctions, le Conseil du public :

- analyse de façon critique et constructive les émissions diffusées;
- discute des grilles de programme;
- réfléchit à des questions de principe relatives au contenu des émissions diffusées.

Durant l'année 2018, le Conseil du public s'est réuni à dix reprises, il a procédé à l'analyse de 19 émissions et thématiques, dont une observation nationale commune de l'émission spéciale sur le réchauffement climatique, «+3°». Dans ce cadre, il a constaté que les professionnels du programme travaillent dans un souci constant de qualité et que les résultats correspondent globalement aux attentes en termes de mandat public de prestations. Le Conseil du public souligne qu'à la RTS existe un climat propice aux débats ouverts.

Signalétique TV

Pour le Conseil du public l'idée n'est pas de censurer ou de remplacer le libre choix des télespectateurs, mais plutôt de repenser la manière dont les télespectateurs sont informés sur les catégories de programme. Les professionnels y ont répondu en introduisant un «logo jaune» s'ajoutant au rouge déjà existant et permettant une classification plus nuancée. A l'avenir, ces logos seront apposés quelle que soit l'heure, assurant ainsi une information permanente.

Complémentarité La Première et Espace 2

Après un examen complet de la nouvelle grille d'Espace 2, le Conseil du public a pu constater un niveau d'exigence maintenu et une belle complémentarité avec l'offre de La Première. La première chaîne fait la part belle à la parole, tandis qu'Espace 2 offre une approche bien plus musicale, notamment grâce aux nombreuses captations de concerts réalisées dans toute la Suisse romande.

Couverture de la votation No Billag

La discussion autour de l'initiative No Billag a été décisive pour le paysage médiatique suisse. Le public a été tenu en haleine, en raison de la longueur de la campagne (près de six mois) mais aussi en raison de la véhémence de certains propos. Les projecteurs étaient tournés vers la SSR et la couverture qu'elle en réaliserait. Le Conseil du public a pu constater que la RTS s'est bien acquittée de sa mission, prenant soin de donner équitablement la parole aux deux camps et se gardant de prendre parti, quand bien même son avenir se jouait. Il est conscient que ce ne fut pas chose facile, notamment lorsque le débat tournait en vindicte contre les médias de service public, et salue le professionnalisme des équipes.

5. Présentation des comptes, rapport des vérificateurs, approbation des comptes et décharge au comité – Election des vérificateurs des comptes

Nicole Mudry, trésorière, présente et commente, poste par poste, le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2018 en comparaison à celui de 2017

L'exercice 2018 se solde par un bénéfice de **chf 1'456.90** contre un bénéfice de chf 284.62 en 2017. La trésorière commente certains postes, notamment une légère mais constante diminution d'année et année du montant des cotisations ; des frais de CCP en grande partie dus aux nouveaux tarifs de Postfinance sur les paiements effectués aux guichets de la Poste. Elle précise qu' une provision de chf 1'350.— a été apportée aux comptes 2018 afin de répartir sur deux ans (2018 et 2019) le coût d'une campagne de recrutement pour la recherche de nouveaux membres.

Les fonds propres de la SRT au 31.12.2018 se montent à **chf 7'908.71** après report du bénéfice 2018 au bilan.

Les comptes 2018 ont été contrôlés par deux vérificateurs, MM. Jean-Yves Perruchoud et Jean-Marc Pont. M. Perruchoud donne lecture du rapport de révision et invite l'assemblée à accepter ces comptes qui sont approuvés à l'unanimité.

De même, les réviseurs, Jean-Yves Perruchoud et Jean-Marc Pont sont réélus à l'unanimité et décharge est donnée au Comité pour sa gestion en 2018.

6. Election de nouveaux membres au Comité

Bernard Attinger propose aux éventuels intéressés à rejoindre le Comité de la SRT de s'annoncer. Aucune candidature spontanée n'est enregistrée.

Il présente un nouveau candidat, M. Jean-Raphaël Fontannaz, dont le profil a obtenu l'approbation du Comité en place.

Bernard Attinger retrace l'essentiel du parcours professionnel de M. Fontannaz, notamment : Professeur aux Lycées-collèges des Creusets et de la Planta, journaliste stagiaire pour différents médias (l'Express, l'Hebdo, le TagesAnzeiger...), secrétaire général de la rédaction du Nouvelliste, puis rédacteur en chef de l'Agence télégraphique suisse (ATS), chef de l'information (médias) de la Candidature olympique Sion 2006 ou encore Directeur pendant 2 saisons de la communication à la Fédération Suisse de ski. Actuellement, et depuis 10 ans, M. Fontannaz est responsable de la communication UBS dans le monde francophone.

Sa candidature est reçue avec enthousiasme. Il est élu à l'unanimité.

7. Election d'un ou d'une nouveau/elle Président/e

Bernard Attinger présente la candidature de Mme Nathalie Vernaz. Détentrice récente d'un master en management et ressources humaines, Mme Vernaz est responsable en communication et des ressources humaines de la Société Syngenta à Monthey.

Membre engagée du Comité depuis 2013, elle s'est toujours montrée très impliquée et active, notamment récemment lorsqu'elle a organisé l'événement pour les membres sur le site chimique de Monthey et la soirée qui a suivi au restaurant de cette entreprise.

Sa candidature est reçue avec enthousiasme. Elle est élue à l'unanimité.

8. Divers et propositions

Christian Mayor prend la parole pour rendre un hommage appuyé, teinté d'humour et très touchant au Président Bernard Attinger, auquel est remis un cadeau de remerciements pour son engagement sans réserve durant ces neuf années d'activité au sein de la SRT Valais.

Bernard Attinger est salué par les applaudissements nourris du Comité et de l'Assemblée.

Aucun autre point n'est soulevé et la séance est close.

Un apéritif est offert aux participants à l'issue de la séance.

Sion, le 23 mai 2019

Bernard Attinger
Président SRT Valais

Nicole Mudry
Secrétaire SRT Valais

